



« PANDÉMIE OU PAS, NOUS AVONS LE DROIT DE VIVRE »

IL EST URGENT DE COMBATTRE LES OBSTACLES STRUCTURELS COMPROMETTANT L'ACCÈS DES PERSONNES TRANSGENRES À LEURS DROITS FONDAMENTAUX ET À DES PROTECTIONS À

Index : ASA 01/6197/2022 - SYNTHÈSE
Publication : novembre 2022
Original : anglais
© Amnesty International 2022



TRAVERS L'ASIE ET LES ÎLES DU PACIFIQUE - SYNTHÈSE

1. SYNTHÈSE

« Nous avons été opprimé·e·s à cause du Covid, mais également depuis beaucoup plus longtemps. Notre souffrance est désormais visible et a montré à tout le monde à quel point le système est vulnérable ».

Entretien mené par Amnesty International avec une femme transgenre au Bangladesh en avril 2021

La pandémie de Covid-19 a causé des perturbations de grande ampleur souvent très préjudiciables à la santé, aux finances et à la vie sociale de millions de personnes à travers le monde. Mais ces impacts n'ont pas été ressentis de manière égale. Les personnes transgenres - qui étaient déjà victimes d'inégalités structurelles persistantes et profondément ancrées - ont vu leur marginalisation préexistante exacerbée par la pandémie et par certaines mesures de santé publique associées, et ont souffert de manière disproportionnée.

L'impact de la pandémie et des réactions gouvernementales face à celle-ci ont mis en évidence les multiples risques et systèmes établis de discrimination, de violence et de marginalisation auxquels les personnes transgenres sont confrontées au quotidien. Elles rencontrent constamment des obstacles à l'accès aux soins, à l'emploi, à l'éducation, au logement, à des biens et services essentiels, et à l'aide sociale, sur fond de stigmatisation, de discrimination, de violence et d'absence de reconnaissance légale de leur genre. Ces structures ont sous-tendu la précarité accrue dont les personnes transgenres ont fait l'expérience pendant la pandémie, se sont traduites par des disparités considérables dans leur accès aux services de santé et aux mesures d'aide spécifiques à la pandémie de Covid-19, et ont exacerbé les impacts psychologiques.

Dans de nombreux pays d'Asie et îles du Pacifique, les personnes transgenres n'ont pas pu bénéficier des mesures d'aide proposées par les gouvernements durant la pandémie. En fait, une évaluation menée dans plusieurs pays en 2022 afin de déterminer dans quelle mesure les initiatives d'aide en relation avec la pandémie ont répondu aux besoins de groupes marginalisés souligne que la capacité des systèmes de protection sociale à inclure les groupes marginalisés pendant la pandémie était fortement liée à leur degré d'inclusivité avant celle-ci¹.

La pandémie a également renforcé les inégalités systémiques et les discriminations structurelles subies par les personnes transgenres aux identités intersectionnelles - par exemple, les travailleurs et travailleuses du sexe transgenres, les femmes transgenres racisées, les jeunes personnes transgenres, les personnes transgenres réfugiées et migrantes, celles en situation de handicap, et/ou connaissant la pauvreté².

¹ Roelen, K. et Carter, B., 2022, 'Social Assistance and Covid-19: Reaching the Furthest Behind First?', 2020, Institute of Development Studies (IDS), Brighton, <https://www.ids.ac.uk/publications/social-assistance-and-covid-19-reaching-the-furthest-behind-first/>.

² Burgess, C. M. et al., "Impact of the COVID-19 pandemic on transgender and gender diverse health care", septembre 2021, *The Lancet*

Outre l'urgence sanitaire mondiale liée à la pandémie, 2021 a été désignée comme « l'année la plus meurtrière jamais enregistrée pour les personnes transgenres et celles dont l'identité de genre s'écarte des normes sociales³ ». Un recours persistant à la violence par les acteurs étatiques et non étatiques, ainsi que l'application trop large de lois pénales afin d'arrêter, d'intimider et de harceler les personnes transgenres, facteurs essentiels de la marginalisation et des discriminations qu'elles subissent de longue date, ont été constatés par Amnesty International et d'autres acteurs dans de nombreux pays du monde⁴. Le rapport *Trans Murder Monitoring* de 2022 a révélé qu'entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022, 327 personnes transgenres et dont l'identité de genre s'écarte des normes sociales ont été tuées dans le monde entier, notamment 40 personnes en Asie⁵. L'année précédente, ces chiffres s'élevaient à 375 personnes tuées dans le monde entier et 44 en Asie⁶. Les chiffres réels - au niveau régional et mondial - sont certainement beaucoup plus élevés, les cas étant rarement signalés, ne donnant pas souvent lieu à une enquête ou n'étant pas enregistrés correctement au niveau national⁷.

Les recherches effectuées pour le rapport d'Amnesty International incluent une analyse documentaire, ayant notamment inclus des rapports publiés par des organes des Nations unies, des organisations non gouvernementales et des organisations LGBTI. Des chercheurs et chercheuses d'Amnesty International ont mené des entretiens à distance auprès de 35 personnes transgenres vivant au Bangladesh, en Inde, au Japon, en Chine continentale, au Pakistan, aux Philippines, à Singapour, en Corée du Sud, au Sri Lanka, à Taiwan et à Tonga, entre mars 2020 et août 2022. Des personnes transgenres en Asie du Sud-Est ont par ailleurs répondu à un sondage en août 2022.

Amnesty International reconnaît qu'il existe une grande diversité de contextes à travers cette région en matière : de systèmes juridiques ; de normes sociales, culturelles et religieuses ; de degré de stigmatisation des personnes transgenres ; de leur accès à des services et des procédures permettant d'obtenir des réparations et d'amener les responsables à rendre des comptes ; et de leur participation à des processus de prise de décisions et d'élaboration de politiques. Les exemples d'expériences vécues par des personnes transgenres dans différents pays de la région fournis dans

Diabetes & Endocrinology, Volume 9, Numéro 11, [www.thelancet.com/journals/landia/article/PIIS2213-8587\(21\)00266-7/fulltext#bib3](http://www.thelancet.com/journals/landia/article/PIIS2213-8587(21)00266-7/fulltext#bib3), p. 729-731. (Données relatives aux États-Unis).

³ Transrespect versus Transphobia Worldwide (TVT), *Trans Day of Remembrance 2021*, 11 novembre 2021, <https://transrespect.org/en/tmm-update-tdor-2021/>

⁴ Perez-Brumer, A. et Silva-Santisteban, A., "COVID-19 Policies can Perpetuate Violence Against Transgender Communities: Insights from Peru", 2020, *AIDS and Behavior*, Volume 24, p. 2477-2479, link.springer.com/article/10.1007/s10461-020-02889-z#citeas ; Radusky, P. D. et al., "Mental Health, substance use, experiences of violence, and access to health care among transgender and non-binary people during the COVID-19 lockdown in Argentina", juillet 2021, *International Journal of Transgender Health*, p. 1-14, www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/26895269.2021.1943593. ; Amnesty International, LGBTI Rights, <https://www.amnesty.org/en/what-we-do/discrimination/lgbti-rights/>

⁵ Transrespect versus Transphobia Worldwide (TVT), *Trans Day of Remembrance 2022*, 8 novembre 2022, <https://transrespect.org/en/tmm-update-tdor-2022/>

⁶ Transrespect versus Transphobia Worldwide (TVT), *Trans Day of Remembrance 2021*, 11 novembre 2021, <https://transrespect.org/en/tmm-update-tdor-2021/>

⁷ Par exemple, au Samoa, un médecin légiste a déclaré que la mort de la fa'afafine Jeanine Tuivaki, en juin 2016, était un suicide, et une photo de son corps a été publiée dans le journal local. Des membres de sa famille ont affirmé que son corps présentait des blessures semblant avoir été causées par des coups (voir : *Samoa Observer*, "Coroner rules in 'Jeanine's' Inquest", 15 septembre 2016, <https://www.samoobserver.ws/category/samoa/16030#:~:text=The%20Coroner%20in%20the%20Inquest,was%20the%20cause%20of%20death.&text=The%20death%20of%20loane%20ipiniu,Jeanine%20Tuivaiki%2C%20shocked%20the%20nation>).

ce rapport ont pour objectif d'illustrer les principaux points communs et différences.

« Ils ont dit que nous étions tous égaux face au virus, mais en fait la pandémie - ainsi que la réaction adoptée face à celle-ci - a fortement exacerbé les inégalités existantes. Les systèmes qui étaient déjà difficiles d'accès sont devenus presque hors de portée pour les personnes transgenres. »

Un homme transgenre vivant aux Philippines dont Amnesty International a recueilli les propos en mars 2021.

Comme pour de nombreux groupes marginalisés dans le monde durant la pandémie, le rapport met en évidence des tendances communes à travers l'Asie et les îles du Pacifique, comme la perte de revenus, l'insécurité alimentaire, un accès réduit aux soins de santé généraux et aux soins d'affirmation de genre, des conditions de logement instables, des violences domestiques contre les personnes transgenres, en particulier durant les périodes de confinement. Les répercussions sur les personnes transgenres, qui sont davantage stigmatisées, victimes de violences dans la sphère publique comme privée, exclues des services de santé et isolées sur le plan social, ont été d'une grande ampleur et d'une grande gravité.

Le rapport indique par exemple que les personnes transgenres de la région travaillent essentiellement dans le secteur informel, et bénéficient donc rarement de la sécurité de l'emploi, des protections prévues par le droit du travail et des prestations sociales associées au secteur formel⁸. Durant la pandémie, du fait de la précarité de leur situation professionnelle et de leur forte présence dans des emplois nécessitant des contacts en face-à-face, les personnes transgenres ont été affectées de manière disproportionnée par les restrictions des déplacements imposées par les gouvernements afin de limiter la propagation de l'infection.

Dans de nombreux pays, des papiers d'identité officiels étaient requis afin de pouvoir bénéficier de mesures d'aide et de vaccins contre le Covid-19, et même de se rendre dans des lieux publics afin d'acheter des biens essentiels durant le confinement. Souvent dans l'incapacité de présenter des papiers d'identité reflétant leur expression de genre, les personnes transgenres ont été largement exclues des mesures introduites afin de limiter les effets de la perte de revenus, et ont été exposées à un risque de harcèlement et de violences lorsqu'elles ont essayé de montrer leurs papiers. Alors que les personnes transgenres étaient déjà aux prises avec une pauvreté durable liée à la discrimination et à la stigmatisation, cela les a fait basculer vers un dénuement encore plus grand, ces personnes perdant souvent leur logement et leur accès à des services de base.

Les difficultés d'accès existantes aux soins de santé en général, mais également aux soins relatifs à l'affirmation de genre dans la plupart des pays à travers l'Asie et les îles du Pacifique, ont également été exacerbées durant la pandémie à mesure que les gouvernements ont réorienté les ressources de santé vers les services liés au Covid-19. Les recherches effectuées par Amnesty International ont permis d'établir que les expériences passées et actuelles de traitements discriminatoires se soldent par ailleurs par une réticence, chez de nombreuses personnes transgenres, à aller se faire soigner.

Plusieurs personnes transgenres ont également expliqué à Amnesty International que le stress chronique et la détérioration de leur santé mentale causés par les discriminations, l'exclusion et la violence qu'elles subissent au quotidien se sont accrus durant la pandémie⁹. Beaucoup ont dit

⁸ Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, *COVID-19 : La souffrance et la résilience des personnes LGBT doivent être visibles et informer les actions des États*, 14 mai 2020, <https://www.ohchr.org/fr/2020/05/covid-19-suffering-and-resilience-lgbt-persons-must-be-visible-and-inform-actions-states>

⁹ Entretien réalisés par Amnesty International avec des personnes transgenres au Sri Lanka, au Pakistan, en Inde, au Bangladesh et aux

souffrir d'anxiété, de dépression, et parfois de dépendance aux stupéfiants et d'idées suicidaires¹⁰. La perte de leurs moyens de subsistance, de leur logement et de leur accès à des réseaux de soutien, ainsi qu'une intensification de la violence contre certaines personnes transgenres, ont forcé un grand nombre d'entre elles à retourner dans des environnements familiaux hostiles ou peu encourageants durant le confinement - et au sein desquels ces personnes ont souvent été confrontées au harcèlement et à de nouvelles violences.

En juin 2021, un homme transgenre de Singapour a déclaré à Amnesty International :

« La raison pour laquelle de nombreux services ne sont pas accessibles aux personnes transgenres, comme par exemple les mesures de soutien proposées durant la pandémie, est leur manque de visibilité aux yeux de la loi. Qu'il s'agisse de la pandémie ou non, la seule chose que je demande au gouvernement est de nous donner le minimum. Traitez-nous en égaux. Nous n'avons même pas le strict minimum dont bénéficient les personnes cisgenres. »

Les recommandations ci-après reflètent la nécessité qu'en « Reconstruisant mieux », les gouvernements remédient aux conditions et inégalités structurelles qui façonnent le quotidien, les choix et les opportunités des personnes transgenres, et qui, si rien ne change, continueront à les rendre particulièrement vulnérables face aux crises futures. Il convient notamment de proposer en priorité des programmes de protection sociale, des soins de santé publique, des systèmes éducatifs, d'emploi et de logement accessibles, n'excluant pas les personnes transgenres, s'appuyant sur des données factuelles, et garantissant que ces personnes et leurs organisations soient impliquées dans les processus de prise de décisions.

Un changement de cap est également requis en urgence afin que les gouvernements prennent en considération les besoins et réalités spécifiques des personnes transgenres, des personnes ne se conformant pas aux normes de genre et des personnes LGBTI durant les crises. Les gouvernements doivent examiner de près et appliquer les enseignements essentiels tirés de la pandémie, et mettre en place des mesures de protection accrues afin d'inclure les personnes transgenres, et de meilleurs processus d'évaluation et partenariats en vue de futures urgences liées à l'environnement, la santé ou un conflit.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL DANS LA RÉGION

- Garantir que les personnes transgenres puissent obtenir la reconnaissance de leur genre sur le plan juridique, par le biais de procédures accessibles et transparentes, tout en conservant leur droit à la vie privée. Les gouvernements doivent s'assurer que tous les papiers d'identité délivrés présentent le genre correct, et que les informations liées au genre consignées dans les registres publics soient mises à jour.
- Permettre aux personnes transgenres, ainsi qu'à toutes les autres personnes travaillant à leur compte et dans le secteur informel, sans aucune discrimination, de bénéficier d'allocations de chômage et d'autres programmes d'aide financière et sociale.
- Garantir l'accès à des soins de qualité pour tous et toutes, y compris les traitements spécifiques dont les personnes transgenres ont besoin, notamment les traitements hormonaux, les opérations d'affirmation du genre, et des services gratuits de conseil en

Philippines entre mars 2021 et août 2022

¹⁰ Entretiens réalisés par Amnesty International avec des personnes transgenres au Sri Lanka, au Pakistan, en Inde, au Bangladesh et aux Philippines entre mars 2021 et août 2022

« PANDÉMIE OU PAS, NOUS AVONS LE DROIT DE VIVRE »

IL EST URGENT DE COMBATTRE LES OBSTACLES STRUCTURELS COMPROMETTANT L'ACCÈS DES PERSONNES TRANSGENRES À LEURS DROITS FONDAMENTAUX ET À DES PROTECTIONS À TRAVERS L'ASIE ET LES ÎLES DU PACIFIQUE – SYNTHÈSE
AMNESTY INTERNATIONAL

matière de santé mentale.

- Fournir des logements sûrs et à un prix abordable, et des solutions adaptées de logement d'urgence pour les personnes en ayant besoin, notamment pour les travailleurs et travailleuses du sexe transgenres.
- Veiller à ce que des mesures de prévention et d'intervention contre les violences liées au genre et les violences domestiques fassent partie intégrante des réactions aux crises dans chaque État, et qu'elles prennent en compte les besoins spécifiques des personnes de genres et de sexualités divers. Cela signifie que l'action des pouvoirs publics doit prendre en compte le fait que les personnes transgenres, celles dont l'identité de genre s'écarte des normes sociales et celles qui ne se conforment pas aux normes de genre sont exposées à un risque accru de violences liées au genre, et de la manière dont ces risques peuvent varier selon le contexte.
- Faire en sorte que les victimes transgenres et non-binaires aient accès à la protection de la police, à des services de santé et de justice, des centres d'accueil, des permanences téléphoniques et des structures locales de soutien, notamment en les reconnaissant comme essentiels et en leur allouant les ressources et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités lors de futures situations d'urgence.
- Garantir que les mesures de réaction aux crises se fondent sur des évaluations des besoins basés sur la connaissance des faits et des éléments concrets, qui prennent en compte les réalités des personnes transgenres et ne se conforment pas aux normes de genre, selon leur contexte local.
- Veiller à ce que les gouvernements nouent des partenariats solides et authentiques avec des organisations de personnes transgenres et des militant-e-s trans, de sorte à nourrir leur réaction face aux crises futures - notamment en identifiant les besoins, en concevant et en mettant en place des démarches d'enregistrement sûres, dignes et efficaces, et en développant des mécanismes de sauvegarde et de recueil accessibles et confidentiels des doléances.

2. MÉTHODOLOGIE

Le rapport présente les expériences de personnes transgenres dans 15 pays d'Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Est, et dans les îles du Pacifique durant la pandémie de Covid-19. Les problèmes identifiés ne sont pas limités à ces pays, mais font écho à un grand nombre des préoccupations d'Amnesty International concernant les obstacles persistants et systémiques à l'accès aux droits humains, qui existent pour les personnes transgenres dans le monde entier - et que la pandémie a exacerbés.

Les pays examinés dans le rapport - Bangladesh, Chine continentale, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taiwan, Thaïlande, Tonga et Viêt-Nam - ont été choisis sur la base de deux critères principaux : a) la solidité des réseaux existants par le biais desquels Amnesty International pourrait contacter des personnes transgenres et des organisations de défense de ces personnes pour mener ces recherches ; et b) la disponibilité de données sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les personnes transgenres.

Les recherches pour ce rapport ont été menées entre mars 2020 et août 2022, et se sont appuyées sur des entretiens avec des personnes transgenres, une analyse documentaire de grande ampleur, et la participation à plusieurs conférences. Deux tables rondes ont également eu lieu. L'une a été coorganisée par Amnesty International avec 41 militant·e·s transgenres, et s'est tenue à la fois en ligne et en face-à-face le 31 mars 2022 à Fidji afin de commémorer la Journée internationale de la visibilité transgenre ; et le Forum 2021 des communautés transgenres d'Asie de l'Est et du Sud-Est organisé par l'université Lingnan de Hong Kong en juillet 2021. Un sondage a également été mené auprès de personnes transgenres en Asie du Sud-Est en août 2022.

L'analyse documentaire a porté sur des rapports publiés par des organes des Nations unies, des organisations non gouvernementales (ONG), des articles de presse et des entretiens avec des militant·e·s transgenres menés par des organisations LGBTI, qui ont ensuite été évalués et recoupés avec des récits similaires directement recueillis par Amnesty International. Elle a également inclus des informations fournies par des organisations LGBTI aux Nations unies dans le cadre de l'Examen périodique universel du Samoa, du Timor-Leste et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2021.

Amnesty International a écrit aux gouvernements bangladais, indien, indonésien, malaisien, pakistanais, philippin et thaïlandais (soit les pays figurant le plus dans le rapport), en présentant ses principaux constats et en sollicitant des informations sur les dispositions de protection des droits fondamentaux dont ont bénéficié les personnes transgenres avant la pandémie et pendant celle-ci. Seul le gouvernement philippin a répondu ; sa réaction est abordée dans la section 4.2 du document.

Amnesty International souhaite exprimer sa sincère gratitude à l'ensemble des personnes et militant·e·s trans ayant donné de leur temps et partagé leurs expériences et leur vision pour ce rapport. L'organisation adresse ses remerciements tout particuliers à Brenda Alegre, de STRAP (Society of Transwomen of the Philippines), Mehlab Jameel, spécialiste de la question au Pakistan, et à l'Asia Pacific Transgender Network (APTN) pour avoir relu plusieurs versions du rapport et fourni des retours précieux qui ont nourri cette dernière version.